AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-4-74 741821

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU-CHARENTES

CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SEVRES, VIENNE

12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS - Tél: (49) 41.35.55 -

ABONNEMENT ANNUEL

C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. W.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS

Nouvelle Adresse : Tél. provisoire : 40-55-55 Abonnement Annuel : 30 F.

"La Fenêtre Nord" Rte de Vasles BIARD 86000 POITIERS

BULLETIN n° 11 - AVRIL 1974

POIRIER - POMMIER

TAVELURES

En raison :

- du développement de la végétation
- des projections d'ascospores qui seront importantes lors des prochaines pluies
- de l'apparition vers la fin de cette semaine des taches consécutives aux contaminations des 4 Avril et jours suivants, il est conseillé d'effectuer au plus tôt un traitement fongicide.

NOTES : L'adjonction d'insecticide lors du traitement ci-dessus préconisé ne se justifie nullement pour ceux qui ont suivi nos précédents avis.

- Sur arbres en fleurs éviter les pulvérisations abondantes qui provoqueraient la coulure des fleurs et surtout ne jamais ajouter de produits de traitement toxiques pour les abeilles.

POMMIER

OIDIUM

Effectuer un traitement contre cette maladie, soit par pulvérisation séparée, soit en ajoutant à la bouillie précédente une spécialité compatible avec le produit utilisé contre la tavelure.

VIGNE

EXCORIOSE

Sur les vignes qui n'ont pas reçu de traitement d'hiver ou même sur celles qui ont été traitées si l'attaque est importante, effectuer une première pulvérisation pour celles au stade C-D (pointe verte) ou une deuxième sur celles au stade D-E (première feuille étalée) avec l'un des produits suivants :

- mancozèbe : 280 g. de M.A./Hl (Dithane M 45 ou Sandozèbe),
- folpel + captafol (160 g. + 40 g) de M.A./Hl (Mycodifol ou Difosan),
- dichlofluanide 200 g. de M.A./Hl (Eurapène),
- mancozèbe + folpel 135 + 90 g M.A./Hl (Mancofel).

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

P.1151

/ VIGNE /

VERS GRIS (Noctuelles)

Dans les CHARENTES on observe depuis quelques jours des dégâts sur bourgeons débourrés, et ceci plus fréquemment dans les parcelles convenablement desherbées.

Les dommages enregistrés ne justifient que rarement un traitement. Toutefois nous rappelons que le moyen de lutte le plus efficace consiste à épandre aux pieds des souches, le soir de préférence, des appâts constitués de son additionné de l'un des produits suivants :

- Endosulfan à dose de 290 gr. de Matière active
- Lindane à dose de 400 gr. de Matière active
- Toxaphène à dose de 600 gr. de Matière active

pour 100 Kg de son, convenablement humecté (son frisé).

NOTE - Les traitements insecticides par pulvérisation sur les souches présentent une efficacité moindre.

/ AIL - POIREAU /

TEIGNE

Les premières éclosions et pénétrations ont été observées depuis une dizaine de jours, en conséquence surveiller les cultures et traiter s'il y a lieu avec un produit à base de parathion.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire " Poitou-Charentes "

F. BARBOTIN

Les Ingénieurs chargés
des AVERTISSEMENTS AGRICOLES

A. GRAVAUD

R. HUDE B. MORIN

Imprimé à la Station le 22 Avril 1974 - Préc. Note : Bulletin n° 10 - AVRIL 1974